



Evreux, le 06 juillet 2016

Compte rendu du CHSCT du 7 juin 2016

Après les déclarations liminaires de Solidaires Finances et de la CGT, le président a ouvert la séance.
Dix points étaient à l'ordre du jour.

1) Approbation du procès-verbal du 29 mars

Le procès-verbal du dernier CHSCT a été approuvé à l'unanimité

2) Suivi des avis et propositions du CHSCT

Comme à chaque CHSCT, le Président a tenu les représentants du personnel informé de l'avancement de divers travaux :

- La pose de la signalétique amiante se poursuit dans les différents sites au fil des visites de l'assistant de prévention. Ainsi la pose de la signalétique a été effectuée le 20 octobre dernier à Louviers, le 18 mars à Pont-Audemer et le 4 avril à Vernon.
- L'assistant de prévention va se déplacer sur la trésorerie de Brionne afin de voir la problématique de l'éclairage.
- Le président nous a appris que le dysfonctionnement téléphonique sur la cité viendrait de l'obsolescence de l'autocom. Une réflexion est en cours sur un hypothétique changement, tout en sachant que l'investissement est très important (environ 200000 €...)
- Des mesures d'empoussièvement amiante ont été demandées sur 3 sites (Louviers, Vernon et Pont-Audemer) suite au retour des derniers DTA.

3) Rapport annuel d'activité du médecin de prévention

Le Docteur Istin a présenté à l'ensemble du CHSCT son rapport d'activité qui couvre l'année 2015.

360 visites ont été effectuées au cours de l'année, dont 70 à la demande express des agents et 6 en situation d'urgence.

Solidaires Finances est heureux de constater que malgré la réduction des points de consultation, l'absentéisme demeure très limité (29 en première convocation, 10 après relance des RH). Néanmoins toutes les visites prévues n'ont pu être réalisées par le médecin de prévention en raison notamment d'une forte demande de consultations spontanées des agents qui ne sont pas comptabilisées dans le temps du travail du médecin.

Solidaires Finances regrette que le temps de travail alloué par le secrétariat général ne prenne pas en compte ces visites qui sont de plus en plus importantes, et prenantes, pour le médecin de prévention.

En 2015, 95 situations de souffrance au travail ont été exprimées par les agents, la cause venant principalement d'une charge de travail trop importante, d'un manque de soutien de la hiérarchie directe et/ou de la direction. Le médecin de prévention constate une légère dégradation du ressenti au travail par rapport au résultat de 2014. Notons enfin que 70 demandes de matériel et 17 aménagements de poste de travail ont été demandés.

Plus globalement, il est clair que la situation psychosociale continue à se détériorer dans notre département. Les premiers résultats de 2016 corroborant la dégradation de ses dernières années. Pour Solidaires Finances, il est clair que la problématique de l'emploi est une des causes majeures de cette altération. La Direction Générale doit arrêter cette politique aberrante et redonner de la marge de manœuvre en termes de moyens humains à l'ensemble des services de la DDFIP de l'Eure.

4) Rapport de visite de l'inspecteur santé et sécurité au travail et du médecin de prévention sur les sites de Pont-Audemer, La Saussaye, Le Neubourg et Vernon.

L'ISST et le médecin de prévention ont présenté au comité leurs derniers rapports de visite. Si nous ne détaillons pas ici l'ensemble de ces travaux, les représentants de Solidaires Finances seront

particulièrement attentifs aux suivis et aux réponses apportées par l'administration aux recommandations et aux demandes consignées dans ces documents.

5) Rapport de visite des représentants du personnel:Gisors et Val-de-Reuil

Les représentants du personnel ont présenté leurs rapports concernant ces deux sites. L'administration a pris bonne note des demandes formulées, et comme pour les rapports précédents, nous serons vigilants au suivi effectif de nos recommandations.

6) Travaux et réaménagement de la cite administrative : Point d étape

Un point a été fait sur les travaux de réaménagement de la cité administrative suite au déménagement de la direction du « château ». Les offres des marchés sont clôturées et les devis sont analysés. Toutefois, ces derniers dépassent globalement l'enveloppe donnée par la DG pour la rénovation des 3 étages de la cité. Des choix vont devoir être faits par la Direction. Ils vont porter sur plusieurs aspects :

- Sur le lot électrique, les besoins vont être calibrés au plus juste sans tomber dans l'ostentatoire (interphone vidéo, allumage automatique des couloirs...) de manière à « économiser » sur des dépenses « non indispensables ».
- Sur le revêtement du sol, il semblerait que pour de nombreux bureaux, un nettoyage en profondeur soit suffisant, ce qui éviterait la pose d'un nouveau sol
- Abandon des faux plafonds dans les bureaux
- Au Rez-de-chaussée, les travaux de réaménagement du hall d'accueil (faux plafond + éclairage) seraient abandonnés au profit de travaux à minima portant sur une réorganisation au plus juste de cet espace. Ainsi l'accueil serait repositionné pour bénéficier de la lumière du jour
- Pose de PVC dans les toilettes en lieu et place de carrelage.

7) Point sur le budget.

L'assistant de prévention nous a présenté les actions en cours et les nouveaux devis. Le CHSCT a ainsi acté les points suivants :

- Mise à jour des plans d'interventions sur les sites de Pont-Audemer, Vernon et Les Andelys .
- Achat d'un chariot à géométrie variable pour faciliter le déplacement d'armoires.
- Financement de mesures d'empoussièvement amiante sur les sites de Louviers et Vernon.
- Mise à jour du DTA de la cité administrative en prévision des travaux dans les étages.

À ce jour la quasi-intégralité de l'enveloppe 2016 a été dépensée. Le solde restant étant de 2703 euros.

8) Examen des fiches de signalement.

Les fiches de signalement et leurs suites nous ont été présentées par l'assistant de prévention. Si nous ne pouvons qu'en déplorer un nombre toujours croissant, nous constatons qu'elles font toutes l'objet d'un suivi et d'une réponse de la direction. Aussi, n'hésitez pas à en faire usage en cas d'agression verbale ou physique.

9) Analyse des Accidents de service et des maladies professionnelles.

Un seul nouvel accident de service est à déplorer. Il n'appelle ni observation ni remarque particulière de la part du CHSCT.

10) Questions diverses.

Une question a été posée au Président, concernant le nettoyage des sanitaires dans le département. En effet, rappelons que le Code du travail oblige l'employeur à procéder à un nettoyage quotidien. Le problème vient d'un budget départemental toujours en baisse, qui oblige la Direction locale à faire des choix de priorité budgétaire.

Plus globalement, il est urgent d'inverser la tendance et de donner à la DGFIP les moyens suffisants pour que nos collègues puissent travailler dans des conditions de travail correctes, respectueuses des textes, et en toute sécurité.